



Ordre du jour
janvier 2017

l'essentiel du CE de SCE

Nouvelle implantation Cœur Défense, l'aboutissement d'un long combat pour maintenir les équipes à proximité de Paris.....	1
Reprise de la restauration : enfin un accord gagnant / gagnant	2
Activités Sociales et Culturelles 2017 : vos élus CFE-CGC toujours seuls à défendre votre droit à des budgets conséquents.....	2

Nouvelle implantation Cœur Défense, l'aboutissement d'un long combat pour maintenir les équipes à proximité de Paris

✓ Information / consultation

OBS pôle Ouest, un projet ambitieux

- La Direction envisage de regrouper les équipes de l'ouest parisien : Courbevoie, Le Galion, Bellini, Neuilly-sur-Seine (y compris le showroom client), Vanves, Vélizy, Javel, Médéric, Créteil.
- Le marché immobilier tendu a incité la Direction à envisager plusieurs possibilités, dont certaines assez catastrophiques car loin de Paris. Sous la pression permanente des élus, la direction envisage dorénavant de prendre 11 étages vacants dans le complexe immobilier Cœur Défense, situé sur le parvis de la Défense où siègent déjà des entreprises prestigieuses. Le bail doit être signé avant fin mars 2017.
- Le complexe inclus 4 Restaurants Inter-Entreprises, 3 espaces de restauration complémentaire, une conciergerie, un centre de congrès, un centre de fitness - le tout proche du centre commercial de la Défense- et offre une diversité de services aux occupants.
- Une fois la prise à bail effectuée, les phases d'études seront lancées sur les aménagements à l'intérieur du bâtiment.
- Pour faciliter l'appropriation des locaux et répondre au mieux aux besoins, la Direction indique qu'elle étudiera avec les

salariés, les opportunités d'aménagement (espaces projets, partage des ressources du fait des déplacements et télétravail.

Analyse de la CFE-CGC

Après s'être mobilisés pour éviter un déménagement à Nanterre à plus de 20 minutes à pied des transports en commun, vos élus et mandatés CFE-CGC plébiscitent un vrai projet : pérenniser trois gros pôles (Stadium, Bagnole, Cœur Défense) pour asseoir la présence d'Orange Business Services en Ile-de-France. La localisation au cœur de la Défense permettra d'abaisser le temps de transports pour 60% des salariés concernés par le projet (du jamais vu en Ile-de-France) et apportera une vraie présence d'Orange sur la dalle de la Défense où sont nos plus grands clients et nos prospects les plus prometteurs. Vos élus veilleront bien entendu à l'implémentation des zones de travail lors des phases suivantes du projet. Le précédent gros projet immobilier de notre entreprise, Orange Garden est un fiasco, un site certes très beau mais, implanté dans une zone qui est un désert technologique, loin des transports. Le bâtiment qui n'a rien de digital est désespérément vide.

✓ Vote(s) Pour : Unanimité des élus

Reprise de la restauration : enfin un accord gagnant / gagnant

✓ Information / Consultation

Vos élus maintiennent leurs engagements

■ Vos élus CFE-CGC ont combattu une décision unilatérale de la direction qui souhaitait imposer un mode de reprise de la restauration défavorable aux salariés, dans des conditions probablement illégales mises en évidence lors de deux séances exceptionnelles du CE en novembre et décembre dernier. La direction a retiré son texte à l'issue de ces séances puis est revenue à la table des négociations.

■ Un nouvel accord a été présenté devant le CE de janvier, fruit de nouvelles discussions entre vos élus et la Direction où chacun a fait un pas afin de trouver un accord bénéfique pour tous. Cet accord ne règle pas tous les problèmes mais propose une méthode pour avancer ensemble vers la résolution des sujets liés à la Restauration.

Analyse de la CFE-CGC

L'accord permet de débloquer la situation et d'envisager la reprise de la gestion de la restauration dans des conditions saines. Grâce à la signature d'accords tripartites avec les prestataires de la Direction, le CE pourra choisir ou pas de s'associer avec la politique de Restauration de l'entreprise. Grâce aux gains réalisés, tous les salariés bénéficient désormais de la subvention majorée et verront leur compte personnel ASC augmenter en 2017. Vos retours nombreux nous assurent déjà que nous avons eu raison de défendre vos droits en combattant pendant 8 ans une gestion opaque et inefficace.

✓ Vote(s) Pour : CFE-CGC

✗ Vote(s) Contre : CFDT, SUD, FO

Activités Sociales et Culturelles 2017 : vos élus CFE-CGC toujours seuls à défendre votre droit à des budgets conséquents

✓ Vote des élus

Vos droits évoluent, profitez-en

■ En application du budget voté ce mois, les nouvelles règles adoptées par vos élus seront mises en ligne prochainement sur le site internet du CE et vous recevrez bientôt un mail vous informant de l'ouverture de vos droits.

■ Profitant d'évolutions des conditions d'exonération de l'URSSAF, vos élus CFE-CGC ont proposé des règles simplifiant vos droits : fin des plafonds intermédiaires pour le sport et la culture, augmentation de votre plafond de compte personnel et des règles plus lisibles. Vos élus CFE-CGC continuent à prendre en compte vos attentes et font évoluer régulièrement l'offre du CE pour mieux vous satisfaire.

Analyse de la CFE-CGC

Toujours seule organisation syndicale à défendre vos droits en matière de redistribution, la CFE-CGC constate que dans les CE où elle n'est pas majoritaire, les frais de fonctionnements sont plus élevés, le système du QF piloté par la Direction ne garantit pas la confidentialité de vos situations personnelles et vous prive d'une partie de vos droits, enfin que les CE ne remettent en question ni la gestion opaque de la restauration ni la redistribution des sommes non consommées. Le CE de SCE est actuellement le seul à redistribuer 99% de ses budgets à 99% des personnels et ce uniquement grâce à sa majorité CFE-CGC.

✓ Vote(s) Pour : CFE-CGC

○ Abstention(s) : CFDT, SUD

🔍 Vous souhaitez savoir qui fait quoi dans la section SCE CFE-CGC ? Vous ne savez pas qui contacter pour une question ou un problème particulier ? Retrouvez sur notre site la [présentation des différents mandats, des élus, et de nos experts par thématique](#) ! 😊

Comité éditorial et rédacteurs : Thierry CHATELIER, Michel DANA, Isabelle DURANT, Gil PROCUREUR, Arnaud RESILLOT, Françoise VALLA
Contribution à ce numéro : Thierry CHATELIER, Gil PROCUREUR ; Arnaud RESILLOT, Michel DANA

CFE-CGC
Orange
au CE de SCE

Élus

Titulaires

- Thierry CHATELIER (Secrétaire)
- Patrick AUGER
- Michel DANA (Trésorier)
- Lionel KUEVI BEKU
- Philippe PERRUT
- Gil PROCUREUR
- Arnaud RÉSILLOT
- Patrice SEURIN
- Christelle TANGUY-MÉRIADEC

Suppléants

- Isabelle DURANT (Secrétaire adjointe)
- Georges BEAUVAIS
- Vincent COINDE
- Corinne DUMONT-FAURE
- Bertrand GIFFARD (Trésorier Adjoint)
- Claude PLÔ
- Karinne REINLING
- Christian SAUGER

Représentant syndical : Sébastien CROZIER

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/sce/>

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15